## FICHE I

## RÉSERVATION DU SÉJOUR - 2023

Vous êtes Agent o (ou d'un employet			□ Oui □ Non		
Ministère si différe	ent de l'Éducation				
ous êtes adhéren	t MGEN – N° d'a				
mportant : si vous i	n'êtes ni agent de l'	Éducation n	ationale, ni adhérent M	GEN, fournir (	un justificatif du Ministère rattaché
	В	énéficiaire (	du séjour Personn		désignée en charge du dossier parent ou organisme)
Nom					
Prénom					
Adresse postale rue, code postal, vill	e)				
Téléphone portable ou fixe)					
Adresse électronic	que				
VACANCIER BÉ	NÉFICIAIRE DU	J SÉJOUR			
Date de naissance	Âge au moment du séjour	Sexe	Niveau d'auto (voir page 5 du d		Déplacement en fauteuil roulant
/			☐ Autonome ☐ Semi-autonome ☐ Dépendant		□ Oui □ Non
SÉJOUR CHOIS	l (un seul séjour	par dossie	r d'inscription)		
Site (1) (un seul site possible)		Date de début de séjour (2, 3) (une seule date possible)		Durée du séjour <sup>(2,4)</sup> (un seul choix possible)	
			/		☐ I semaine ☐ 2 semaines ☐ 3 semaines

Le séjour indiqué vous sera attribué selon la capacité d'accueil de chaque site par niveau d'autonomie et dans la limite des places disponibles. Dans le cas où le séjour indiqué ne pourrait vous être attribué, nous vous proposerons un autre séjour au plus proche de vos souhaits.

<sup>(4)</sup> Les séjours les plus longs sont attribués en priorité.

Si vous désirez le rapprochement de la fratrie, d'un couple ou d'un(e) ami(e) sur le même séjour (sous réserve de l'au-
tonomie respective des vacanciers et des places disponibles), merci de renseigner ci-dessous les nom, prénom et date de
naissance de l'autre vacancier concerné :

Nom	Prénom	Date de naissance
		/

Pour rappel : Les centres ne pourront répondre à vos interrogations, il est strictement interdit de les contacter, seules les équipes CVA et APAJH restent vos interlocuteurs privilégiés pour toute demande.

## Pour les séjours à Riec-sur-Bélon uniquement

La réservation de l'hébergement sur place des familles se fait directement auprès du Domaine, en adressant un mail à **domaineporteneuve@mgen.fr**. Cette réservation d'hébergement sera définitive sous condition de l'attribution effective du séjour du vacancier en centre de loisirs.

## **■ TRANSPORTS COLLECTIFS ORGANISÉS**

☐ Transport collectif à l'aller

Si vous n'avez pas la possibilité d'assurer par vos propres moyens le transport du vacancier jusqu'au centre de vacances, une solution de transport collectif en minibus pourra être mise en place sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Le transport collectif est organisé au départ de Paris uniquement (aller et/ou retour) : la famille accompagne le vacancier par ses propres moyens jusqu'au point de rendez-vous, où le vacancier est pris en charge par les équipes de l'APAJH.

Le transport s'effectue en minibus depuis Paris jusqu'au centre d'accueil. Les minibus réservés sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

Le coût du transport s'ajoute au coût de la réservation du séjour, il est à la charge des familles qui devront le régler à l'APAJH dès réception de la facture, séparément du règlement du séjour. Une fois le séjour réservé, il n'est plus possible de modifier l'option de transport choisie.

Merci d'indiquer ci-dessous si vous êtes intéressé(e) par une solution de transport collectif (plusieurs cases possibles) :

☐ Transport collectif au retour

☐ Pas intéressé(e)

Signature

Je certifie exactes toutes les informations renseignées dans ce formulaire.
M. ou Mme :
Le:à:à: